MAIRIE de MONT SUR MONNET 19 RUE PRINCIPALE - 39300 MONT SUR MONNET

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 MARS 2022

<u>Présents</u>: Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Fabien MOUGEOLLE, Dominique RAMBOZ, Fabienne PERNOT, Pierre Yves DOUILLET, Nelly GAVAND, Lise GOUVIER, Karine CORNIER, Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE

Absent excusé:

Secrétaire de séance : Karine CORNIER

Approbation à l'unanimité des membres présents du compte rendu de la séance précédente.

ACHAT VENTE TERRAIN:

Une proposition de vente de la part de M Crinquant pour une parcelle de bois pour un montant de 6631€ a été faite à la commune. Un avis sera demandé au garde ONF.

Mme Sonia Girardot nous a fait une demande d'achat de terrain devant sa propriété parcelle 843. Après en avoir délibéré, le conseil décide de vendre la parcelle 843 à Mme Sonia Girardot. Pour : 7 - Abstention 4

Le prix est fixé à 25€/m2 : Pour 10 - Abstention : 1

Les frais de bornage seront à la charge de l'acheteur : Pour : 9 – Abstention : 2 Les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur : Pour 10 – Abstention : 1

Il en sera de même pour la demande de M Dominique Girardot au même tarif et mêmes conditions.

Le bornage et le passage chez le notaire sont indispensable pour la vente. Ces propositions sont valables un an.

ONF:

Le devis de l'ONF pour les travaux sylvicoles et de maintenance pour l'année 2022 d'un montant de 5577.07€ TTC est accepté. Pour 10 – Abstention : 1

RAPPORT DES COMMISSIONS :

- Le devis Reverchon pour peindre les gardes corps et la barrière de 2068€ TTC est accepté à l'unanimité.
- ❖ Le devis peinture cage d'escalier de 5335.44€ TTC est en attente. La décision sera prise ultérieurement.
- ❖ Indemnité régie : Mme Fabienne Pernot arrête la régie et Mme Dominique Ramboz prend le relais. Tous à l'unanimité.
- SIVOS : Un conseil exceptionnel aura lieu le lundi 7 mars 2022 suite à un problème budgétaire.

QUESTIONS DIVERSES:

- ✓ Le vote du budget aura lieu le 25 mars.
- ✓ Le planning des élections d'avril et juin va être mis en place.

Séance levée à 23h00

Pour le Maire empêché, L'adjoint Dominique RAMBOZ